

REUNION DU 29 JUILLET 2016

Le Conseil municipal de SENNELY, s'est réuni le vendredi 29 juillet 2016
sous la présidence de Monsieur Pierre HENRY, maire.

PRESENTS : MM. BOUQUIN Jean-Jacques, LABBÉ Marie-Laure, GARRIDO Francis COUTAND Patrick, MÉNAGER Jean-Philippe, BERRUÉ Laure, LAMBERT Laurent, AZAMBOURG Patricia, MARTIN Muriel.

ABSENTS EXCUSÉS : MM PERRUCHE Jean-Marc, DE DREUZY Philippe

ABSENTES : MME. ORLAND Martine, RECOLÉ Catherine

Monsieur PERRUCHE a donné pouvoir à Monsieur BOUQUIN

Monsieur DE DREUZY a donné pouvoir à Monsieur HENRY

La séance débute avec l'approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 08 juillet 2016

Au cours de sa séance, le Conseil :

APPROUVE à l'unanimité le choix de l'entreprise CASSIER TP pour la réalisation des travaux de renforcement du réseau AEP rue de Maison Neuve pour un montant de 30 738 € HT soit 36 885,60 € TTC ;

DESIGNE à 11 voix pour et 1 abstention Monsieur Laurent LAMBERT pour siéger en tant que suppléant au sein de la Commission Communale d'Appel d'Offre ;

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil :

✓ Monsieur LOURS, architecte et maître d'œuvre désigné pour la réalisation des travaux d'extension et rénovation du groupe scolaire à Sennely réalisera un état des lieux précis le mercredi 10 août 2016 à 9h30.

✓ Qu'il a consulté 3 bureaux d'études pour la réalisation des diagnostics amiante, plomb et performances énergétique dans le cadre de la réalisation des travaux d'extension et rénovation du groupe scolaire à Sennely. Tous ont répondu et il résulte de cette consultation :

- Cabinet ABCD'EX 900 € HT (prélèvements compris)
- SOCOTEC 1 660 € HT (plus 80 € par prélèvements réalisés)
- VERITAS 2 860 € HT (plus 65 € par prélèvements réalisés)

Monsieur le Maire propose donc de confier ces diagnostics au cabinet ABCD'EX pour un montant de 900 € HT soit 1080 € TTC.

✓ Les travaux de déplacement des câblages des antennes de l'opérateur ORANGE situées au château d'eau débiteront le 08 août 2016 au lieu du 1^{er} août 2016 initialement prévu. De plus l'entreprise I 2 E profitera de la présence de la nacelle lors de cette intervention pour réaliser les travaux de remise en état du coude d'évacuation des eaux pluviales situé au sommet du château d'eau pour un montant de 1 082,55 € HT soit 1 299,06 € TTC.

✓ Un courrier d'un résident du Chemin des Bâstes est arrivé en mairie ce jour pour signaler la vitesse excessive des automobilistes qui empruntent cette voie communale. Dans le but de ralentir cette circulation, les 2 dos d'ânes présents seront rehaussés et un 3^{ème} sera mis en place par nos services.

Monsieur COUTAND fait un compte rendu de la visite du Jury Départemental du Fleurissement qui a eu lieu le vendredi 22 juillet 2016. Dans l'objectif d'obtenir le classement de la commune au niveau national, les élus membres de la commission communale « fleurissement – Cadre de vie » devront prendre part activement dans le soutien de la candidature communale à l'obtention du panneau « Village fleuri » national.

De plus, Monsieur COUTAND souhaite que l'élagage des chênes autour de l'étang communal et le fauchage plus fréquent des fossés près du bourg soient prévus.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le vendredi 9 septembre 2016 à 19 h 30